

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rachel Wilson

<https://www.cadre21.org/membres/257901b24604acd7d952afb1>

Date d'obtention : 2024-03-13 20:12:23

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Follow the Schema d'intervention by:

1. Parler à l'auteur du signalement
et à la jeune victime
2. Évaluer l'incident
3. Vérifier l'information

Decide what the intention is.

4. Parler au jeune instigateur

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

We must investigate and determine intent.

We must evaluate the situation as it presents itself.

We must do the evaluation grill with every individual that is implicated.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

It is important to remember that the victim must feel supported. We cannot keep or look at any evidence of photos. We must provide support for the emotional, psychological and physical well-being of the victim.

It is a very difficult conversation to be had with parents and those implicated.